

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 28 décembre 2021

COVID-19 : POINT DE SITUATION EN NORMANDIE

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

L'incidence régionale augmente de 20 à 30 points chaque jour

Au 28 décembre, la Normandie affiche un taux d'incidence de 420 cas pour 100 000 habitants, soit une augmentation quotidienne entre 20 et 30 points au cours des derniers jours. Tous les départements affichent désormais des taux en augmentation et supérieurs à 300, notamment le Calvados, avec une incidence au-dessus de 400 et la Seine-Maritime, département où la circulation est la plus forte, qui dépasse désormais le seuil de 500.

Normandie : + 40,6 % (taux d'incidence SPF du 19/12 au 25/12 : 420,1)
Calvados : + 53,1 % (taux d'incidence SPF du 19/12 au 25/12 : 402,6)
Eure : + 23,6 % (taux d'incidence SPF du 19/12 au 25/12 : 383,2)
Manche : + 41 % (taux d'incidence SPF du 19/12 au 25/12 : 313,4)
Orne : + 15,3 % (taux d'incidence SPF du 19/12 au 25/12 : 350,3)
Seine-Maritime : + 47,7 % (taux d'incidence SPF du 19/12 au 25/12 : 505,1)

Dans ce contexte de forte circulation du virus, **et à l'heure des fêtes de fin d'année habituellement propices aux rassemblements**, les gestes barrières sont, outre l'impératif d'un rappel vaccinal dès éligibilité, plus que jamais essentiels.

En toute occasion, en particulier dans les lieux clos, **les gestes barrières doivent être scrupuleusement appliqués** : éviter les embrassades, se laver régulièrement les mains, garder le masque notamment en présence de personnes fragiles, respecter la distanciation et **aérer régulièrement les pièces** (au minimum 10 minutes toutes les heures, voire en continu si possible durant les repas). Il est, par ailleurs, recommandé d'éviter les grands rassemblements : **moins on est nombreux, moins on prend de risques**.

En extérieur, le port du masque, déjà obligatoire en intérieur dans tous les établissements recevant du public, sera étendu par les préfets dans les jours à venir.

L'activité hospitalière liée au Covid-19 continue d'augmenter

Au 27 décembre, 732 personnes atteintes du Covid-19 sont hospitalisées (685 la semaine dernière), dont 91 en réanimation (79 lors du dernier point de situation). Le nombre de patients COVID hospitalisés se rapproche du niveau observé lors de la première vague.

Grâce à l'efficacité de la vaccination sur la réduction des formes graves chez les personnes vaccinées, le rythme de croissance des hospitalisations demeure inférieur à celui de l'incidence. Mais il reste élevé : en moyenne, les entrées en hospitalisation conventionnelle sont d'environ 21 par jour, et de 3 à 4 par jour en réanimation. Cette situation incite à accélérer la protection par le rappel vaccinal.

Avant de se rendre aux urgences, adopter le réflexe 15

Face à la montée de la pression épidémique sur les établissements hospitaliers et les tensions sur l'offre de soins, l'ARS Normandie a demandé à tous les établissements de santé publics et privés de la région d'activer leur « Plan blanc ».

Dans ce contexte de reprise épidémique et de co-circulation des virus de l'hiver et du Covid-19, et afin de limiter la surcharge des urgences par des passages inappropriés, l'ARS Normandie rappelle qu'avant de se déplacer aux urgences, il faut contacter le 15. Les médecins régulateurs sont en effet à la disposition des appelants, pour leur faire bénéficier directement d'une réponse médicale adaptée, allant du conseil à la gestion d'urgence.

Solidarité avec les établissements de santé d'autres régions : la Normandie a accueilli six patients

Afin d'apporter un soutien aux établissements de santé d'autres régions et soulager les services de réanimation les plus impactés, trois évacuations sanitaires ont été organisées les 22, 27 et 28 décembre. Six patients ont ainsi été pris en charge en réanimation : deux patients originaires de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été accueillis dans le Calvados, au CHU de Caen et à la clinique Saint-Martin, et quatre en provenance d'Auvergne-Rhône-Alpes dans la Seine-Maritime, dont trois au CHU de Rouen et un au CH de Dieppe.

Ces transferts sont le fruit d'une étroite collaboration entre les SAMU de Normandie et de ces deux régions, les équipes médicales des établissements de santé de départ et de destination, le Centre de crise sanitaire du Ministère des solidarités et de la santé, et les ARS concernées.

L'ARS Normandie tient à remercier les équipes du CHU de Caen, de la clinique Saint-Martin (Caen), du CHU de Rouen et du CH de Dieppe pour leur soutien et la continuité de la prise en charge des patients transférés.

Un taux de positivité en hausse

Entre le 19 et le 25 décembre, 194 896 personnes ont été testées dont 13 877 (9 689 la semaine précédente) ont présenté un résultat positif. Le taux de positivité monte à 7,12 % contre 5 % la semaine précédente.

Depuis le 29 novembre 2021, seuls les tests PCR et antigéniques datant de moins de 24 heures sont des preuves constitutives du pass sanitaire. Sous réserve de son adoption par le Parlement, le projet de loi renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique prévoit de transformer à compter du 15 janvier 2022 l'obligation de pass sanitaire en obligation de pass vaccinal. **Mais se faire dépister, c'est avant tout casser les chaînes de transmission du virus en s'isolant lorsqu'on est positif.**

Afin de maintenir un accès facilité au dépistage pour les personnes symptomatiques ou contact à risque, les tests RT-PCR et les tests antigéniques restent pris en charge par l'Assurance maladie dans tous les cas de figures suivants : Personnes ayant un schéma vaccinal complet ou une contre-indication à la vaccination ; Personnes mineures ; Personnes identifiées dans le cadre du contact-tracing fait par l'Assurance maladie ; Populations concernées par des campagnes de dépistage collectif, organisées par l'ARS ou au sein des établissements de l'éducation nationale par exemple ; Personnes présentant une prescription médicale ; Personnes ayant un certificat de rétablissement de moins de six mois.

En plus des sites de dépistage pérennes (laboratoires, pharmacies, cabinets... disponibles sur sante.fr), l'ARS Normandie organise régulièrement des opérations flash de dépistage dans les bassins de vie marqués par des taux d'incidence élevés, afin de casser au plus tôt les chaînes de transmission du virus ([à retrouver sur le site internet de l'ARS Normandie](#)). **Au moindre doute, si vous êtes cas contact ou avez des symptômes, faites-vous tester.**

La circulation du variant Omicron sur le territoire national

Lors de son intervention hier soir, le ministre des solidarités et de la santé a indiqué que le nombre de personnes contaminées doublait tous les deux jours avec le variant Omicron, contre 12 à 15 jours avec le variant Delta. Les opérations de criblage et de séquençage ciblés permettent d'identifier la présence de variant Omicron (pour en savoir plus sur la surveillance mise en place, [consulter le site de Santé publique France](#)). A ce stade, les cas possibles doivent observer un isolement strict jusqu'à la fin de la période d'isolement de 10 jours. Les personnes contacts à risque d'un cas possible ou d'un cas confirmé du variant omicron, indépendamment de leur statut vaccinal, doivent s'isoler pour une durée de 7 jours avec la réalisation de tests à J0 et J7. Après avis des autorités sanitaires, de nouvelles règles seront fixées d'ici la fin de semaine.

VACCINATION

La Normandie mobilisée pour la vaccination et la campagne de rappel

La vaccination se poursuit à rythme soutenu en Normandie, et notamment en termes de rappel vaccinal, pour lequel une mobilisation totale est indispensable pour freiner l'épidémie et ses impacts sur l'hôpital.

Au 26 décembre, ce sont 6 501 727 injections qui ont été réalisées en Normandie depuis le début de la campagne de vaccination dont 2 759 414 primo injections et 1 241 915 rappels. Au 19 décembre, la Normandie affiche ainsi un taux de rappel sur les personnes éligibles de plus de 18 ans de 58,8 % (+3,5 points par rapport au taux national - source SNDS) et apparaît parmi les trois régions présentant le plus fort taux de rappel.

Il faut poursuivre cette excellente dynamique pour que chaque personne éligible puisse être protégée, à la fois sur le rappel vaccinal et sur la vaccination de ceux qui restent à convaincre de recevoir leur première injection : se vacciner, c'est se protéger et protéger les autres.

Pour faire face à la circulation épidémique dans toute la France, le rappel vaccinal est ouvert à tous les adultes de plus de 18 ans depuis le samedi 27 novembre. Et depuis ce matin, **comme annoncé par le Premier ministre hier 27 décembre, le rappel peut être effectué à partir de 3 mois après la dernière injection ou la dernière infection au Covid-19.**

Les centres de vaccination normands et les professionnels de santé de ville poursuivent leur mobilisation pour accompagner cette montée en puissance. Ainsi, les **doses seront disponibles en quantité suffisante** pour vacciner l'ensemble des personnes dont le pass sanitaire expirera au 15 janvier, mais aussi les personnes qui ne sont pas encore entrées dans le schéma initial.

Pour faciliter l'accès des Normands à la vaccination et permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une couverture vaccinale, de nombreux dispositifs sont déployés sur l'ensemble du territoire. Centres, officines, cabinets, santé au travail, opérations d'« aller-vers »...

Des possibilités existent pour être vacciné au plus près de chez soi, y compris durant les fêtes : le maillage territorial mis en place par l'ARS Normandie et les Préfectures, en lien avec l'ensemble des acteurs de terrain, s'adapte pour maintenir pour toute la population un haut niveau d'activité en rappel mais aussi en primo-vaccination :

- Afin de poursuivre la montée en puissance de la campagne de vaccination, **de nombreux centres de vaccination ont déjà accru leurs jours et horaires d'ouverture**

- **17 centres de vaccination seront ouverts le vendredi 31 décembre et/ou le dimanche 2 janvier** en Normandie (la liste complète est disponible [via le lien suivant](#)).
- **2 centres de vaccination seront ouverts le 1^{er} janvier** : le centre du Parc des expositions à Grand-Quevilly, et le centre Salle Deschaseaux au Havre.
- Au-delà de l'offre permanente de vaccination, **plus de 25 opérations aller-vers** sont mises en place cette semaine dans toute la région, en lien avec les Préfectures, les collectivités et les professionnels de santé. Ces opérations sont consultables sur le site de l'ARS Normandie [en cliquant sur le lien suivant](#) (liste mise à jour en continu).
- Dans le même temps, la mobilisation des professionnels de santé de ville (médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers, etc.) se poursuit tout au long de cette période de fêtes.

Aujourd'hui, la vaccination est réalisée avec les deux vaccins à ARN messager (COMIRNATY PFIZER BIONTEC ou SPIKEVAX MODERNA) qui sont équivalents et parfaitement efficaces, que ce soit en primo vaccination ou en rappel. Les deux vaccins étant disponibles, la Haute autorité de santé recommande le Moderna pour les personnes de plus de 30 ans et privilégie le Pfizer pour les moins de 30 ans.

Ouverture de la vaccination aux enfants de 5-11 ans

A la suite des avis favorables de la Haute autorité de santé et du Conseil d'orientation sur la stratégie vaccinale, la vaccination est ouverte à l'ensemble des enfants de 5 à 11 ans depuis le 22 décembre. La vaccination est possible en établissement pour les enfants hospitalisés, en centres de vaccination ou en cabinet de ville. La vaccination, réalisée avec le vaccin pédiatrique Comirnaty, est actuellement possible dans 15 centres en Normandie ([liste disponible via le lien suivant](#)). Ce maillage territorial est progressivement renforcé.

Si l'enfant a **déjà été atteint du Covid-19** : il recevra une dose et n'aura pas de 2^{ème} dose. Dans le cas contraire, il recevra **2 doses espacées de 21 jours**. Pour le savoir, un test rapide d'orientation diagnostique (TROD) sérologique (avec une légère piqûre au bout d'un doigt) est proposé. Il permet de détecter une infection par le virus en quelques minutes.

Des dispositifs pour la vaccination des plus fragiles

Les plus de 65 ans bénéficient d'un accès prioritaire à la vaccination et peuvent obtenir leur rappel y compris sans rendez-vous dans les centres de vaccination. Par ailleurs, un numéro vert (0800.730.956) permet aux personnes les plus à risque de Covid-19 sévère, celles de plus de 65 ans et celles ayant des comorbidités, d'avoir un rendez-vous en priorité.

Enfin, la campagne de vaccination à domicile des personnes de 80 ans et plus, particulièrement fragiles, lancée par les préfetures, l'Agence Régionale de Santé Normandie et l'Assurance maladie, en partenariat avec l'Union Régionale des Professions de Santé des Infirmiers, se poursuit : **chacun peut contacter le 0800 730 957 (appel gratuit) pour organiser la vaccination à domicile des personnes concernées.**

Pour connaître les possibilités de vaccination à proximité de chez soi :

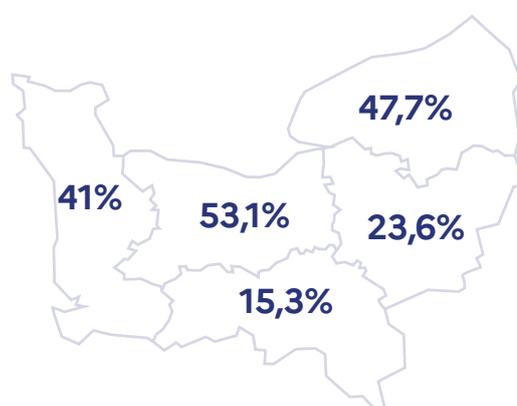
www.normandie.ars.sante.fr et www.sante.fr

CIRCULATION DU VIRUS

- Taux d'incidence - données Santé publique France

Retrouvez les données publiées par Santé publique France [en cliquant ici](#).

- Taux d'incidence - dynamique de l'épidémie (variation hebdomadaire*)



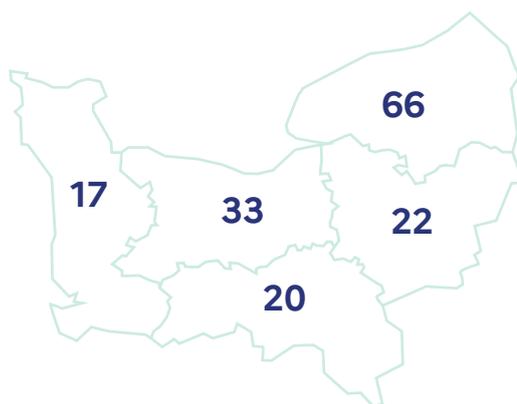
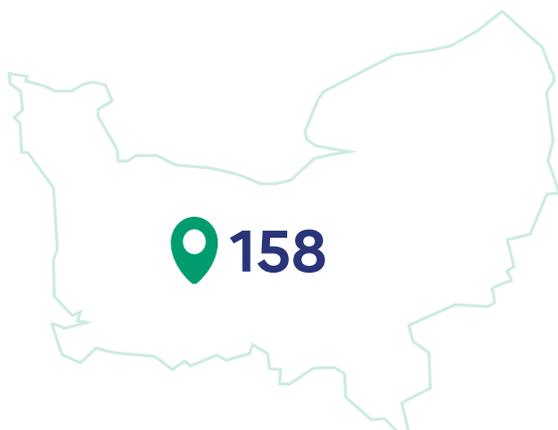
- Nombre de reproduction effectif (R0)



1,21

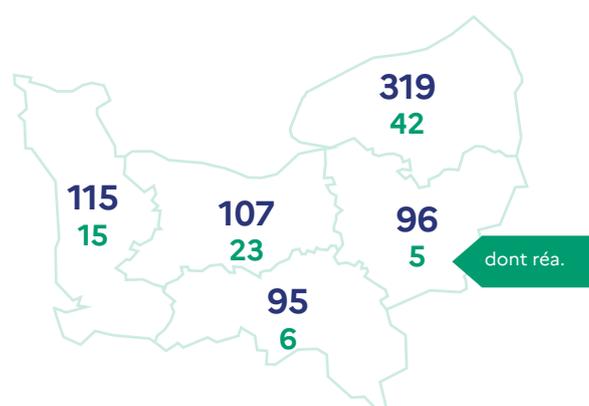
* Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 1,5, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

- Clusters



	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Autres
Normandie	158	20	14	26	45	44	4	5
Calvados	33	5	3	3	12	8	1	1
Eure	22	4	1	3	6	8	-	-
Manche	17	3	-	3	5	4	2	-
Orne	20	2	3	7	3	4	-	1
Seine-Maritime	66	6	7	10	19	20	1	3

ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE au 27.12.2021



• Taux d'occupation


35,8%

Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité initiale


34,3%

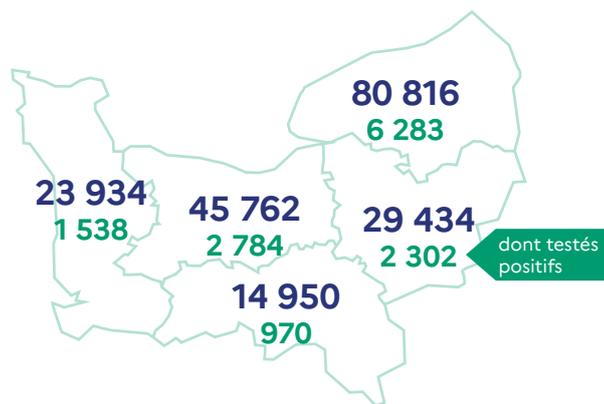
Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité opérationnelle

• Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 60 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

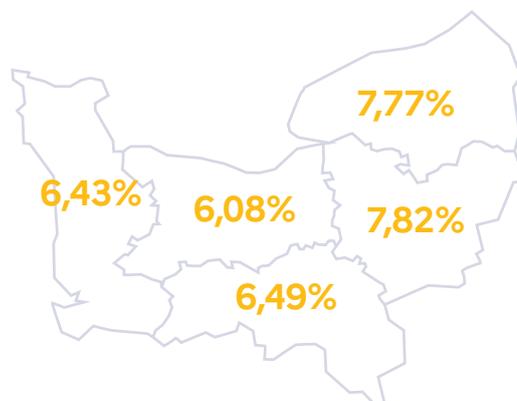
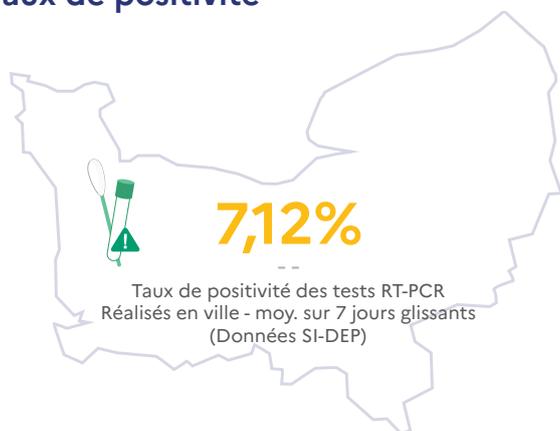
	Hospit.	dont réa.	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	732	91	16 697	3 766
Calvados	107	23	3 156	669
Eure	96	5	2 250	557
Manche	115	15	1 748	423
Orne	95	6	1 970	421
Seine-Maritime	319	42	7 573	1 696

Depuis le début de l'épidémie, on estime à 4 707 le nombre de personnes porteuses du coronavirus COVID-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

DÉPISTAGES (SOURCE SPF)



• Taux de positivité



• Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 10 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint)

VACCINATION au 26.12.2021



2 759 414
primo injections

1 241 915
rappels